



HAL
open science

Transformations contemporaines de la plongée sous-marine en France

Gilles Raveneau

► **To cite this version:**

Gilles Raveneau. Transformations contemporaines de la plongée sous-marine en France. Centre d'étude Société de Sociologie du Sport de Langue Française. Dispositions et pratiques sportives, L'Harmattan, p. 129-142, 2004. hal-03136970

HAL Id: hal-03136970

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-03136970>

Submitted on 10 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Transformations contemporaines de la plongée sous-marine en France

Gilles Raveneau
Université de Paris X Nanterre, LESC

Hier réservée à une poignée de passionnés au sortir de la seconde guerre mondiale, la plongée s'ouvre aujourd'hui à un large public. Le nombre de licenciés de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM) n'a pas cessé d'augmenter depuis sa création en 1948 jusqu'à aujourd'hui : 718 licenciés en 1948, 8 420 en 1958, 29 643 en 1968, 63 404 en 1978, 98 272 en 1988 et 150 841 en 1998¹. Partant d'une enquête ethnographique au long court faite d'observations participantes et d'entretiens dans divers clubs de l'intérieur et du littoral français, il s'agit de montrer dans cet article selon quelle logique se structure la pratique contemporaine de la plongée, et par quels mécanismes s'est opéré progressivement le passage d'une activité virile et dangereuse à l'exercice d'un sport plus hédoniste qui se féminise partiellement.

De la chasse sous-marine à la plongée en scaphandre

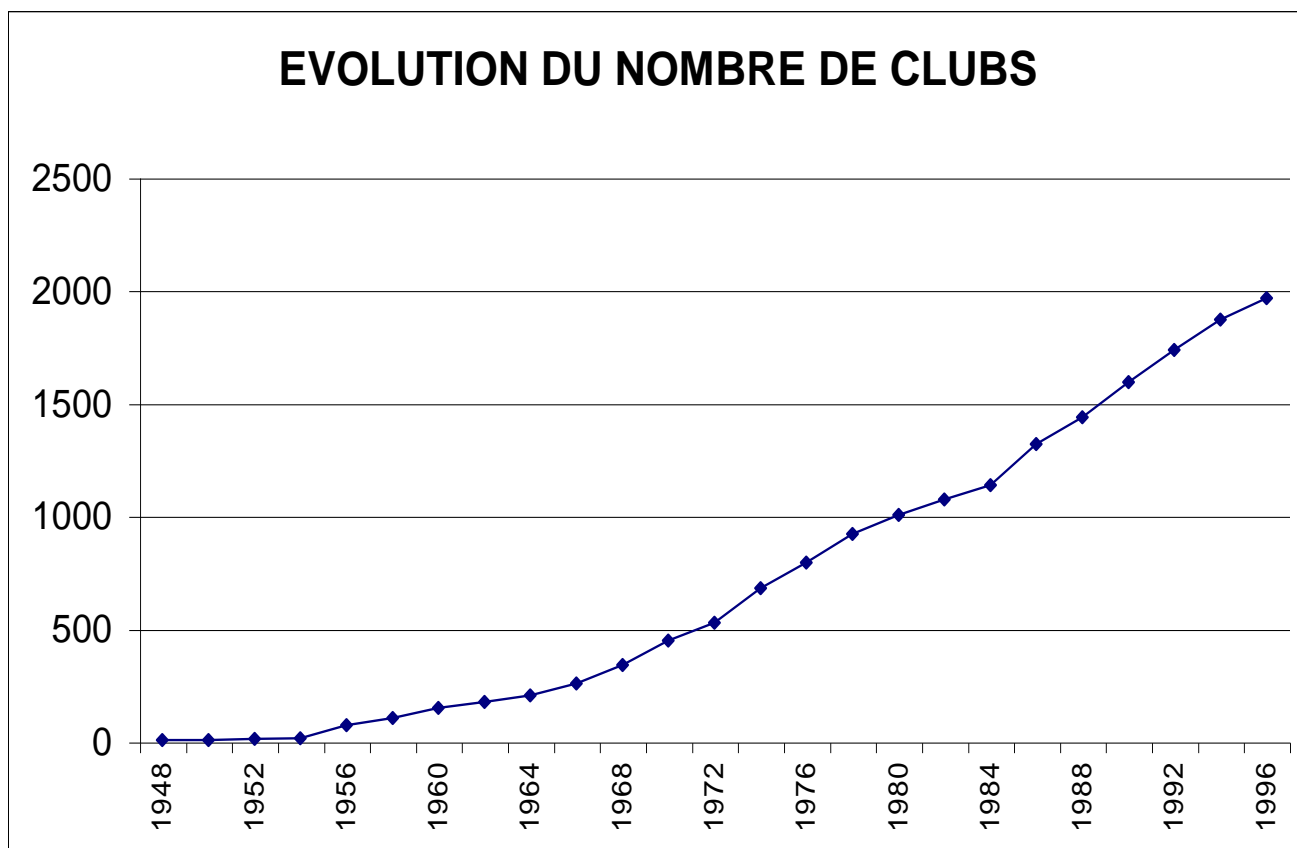
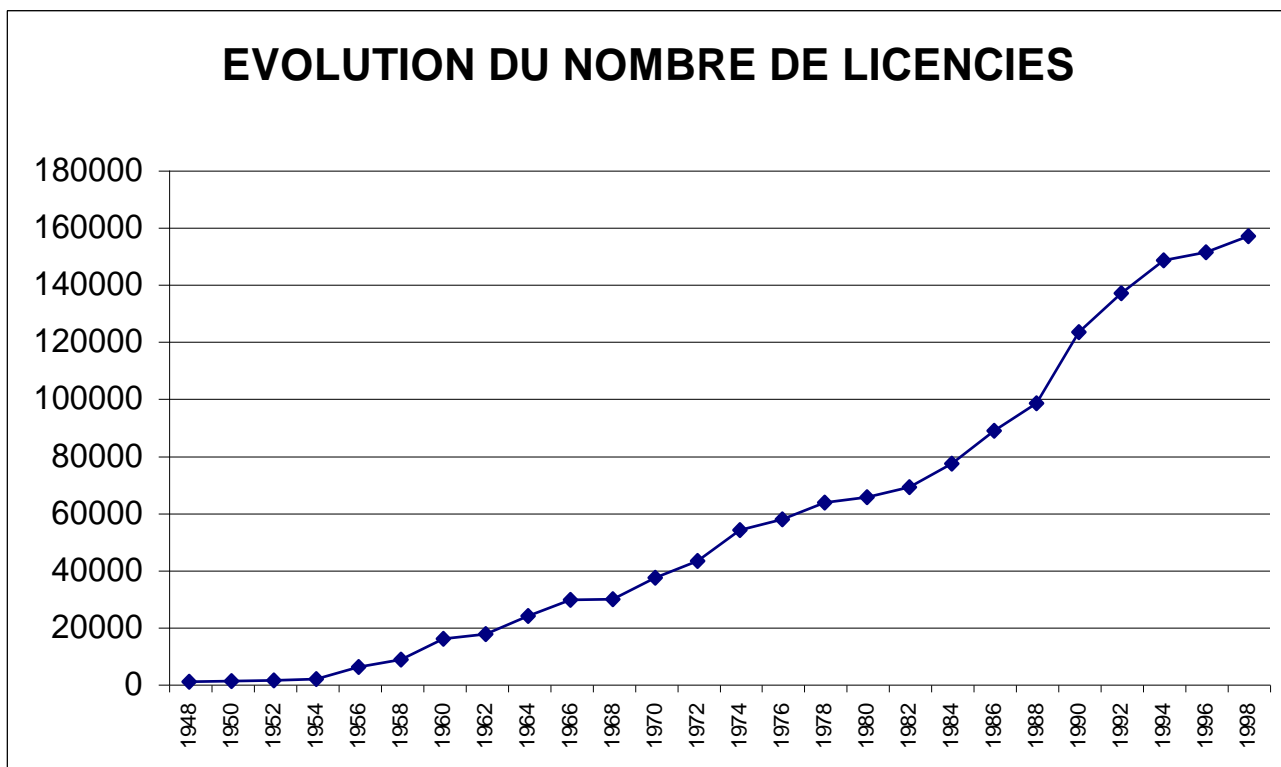
L'extension de l'apprentissage de la natation et l'usage de la plage entre les deux guerres mondiales vont insuffler à l'immersion un nouvel intérêt. Le fondement hygiénique de la cure au bord de mer fait place à l'intérêt ludique pour le bain. La peur de l'eau, les émotions et les représentations qui y sont liées vont alors s'échanger avec la maîtrise de la flottaison et l'acquisition de cette nouvelle technique. La natation change radicalement le sens de l'immersion et ouvre la voie à la plongée. L'idée de pallier les carences de l'homme pour lui prêter les attributs dont sont doués les poissons ou les mammifères marins va s'imposer avec force à l'interface de la pêche et de la natation, dans une forme de pratique inédite : la chasse sous-marine ou la pêche dite à la nage. Elle va connaître un vif succès, en particulier dans le sud de la France, et bénéficier de conditions historiques favorables. En fait, les deux guerres mondiales sont de véritables activateurs de la plongée par les développements techniques qu'elles suscitent et les ruptures culturelles qu'elles provoquent.

La mise au point d'un nouveau « détendeur » à membrane² en 1943, par Jacques-Yves Cousteau et l'ingénieur Emile Gagnan, qui permet de fournir de l'air à la demande sous l'eau aussi sûrement qu'en surface, ouvre au public un domaine qui était jusqu'alors réservé

aux seuls professionnels. C'est qu'en effet, malgré les progrès accomplis entre les deux guerres, la plongée sous-marine est restée pendant longtemps une activité marginale. Considérée sous l'angle professionnel, elle n'intéressait qu'une fraction restreinte de spécialistes confinés à des tâches sans gloire dans les fonds des ports et des rades.

En fait, la plongée sportive en tant que pratique sociale apparaît sur la Côte d'Azur au milieu des années 1930, via la pêche à la nage³. C'est à Nice, en juin 1939, que se constitue la première association : la Société Sportive Nationale de Pêche à la Nage ; et la première fédération, la Fédération de Pêche à la Nage et d'Etudes Sous-Marines, dépose ses statuts en juillet 1948. Une seconde fédération, la Fédération Française d'Activités Sous-Marines, issue de l'association de sports nautiques populaires, est créée en juillet 1953. Mais à la demande des autorités de tutelle, les deux fédérations fusionnent en juin 1955, à Marseille, et donne l'actuelle Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins (FFESSM).

C'est donc l'apparition de la pêche à la nage et les dernières innovations techniques qui permettent d'imposer l'immersion comme pratique sportive et de loisirs, en renouvelant à la fois les formes d'exercice de la natation classique et en développant la plongée en apnée et en scaphandre. Elles provoquent une rupture culturelle en rendant désirable et accessible l'exploration sous-marine au plus grand nombre. L'imaginaire et les images produites par les premiers récits et films de découvertes et d'aventures sous-marines dans les années 1950 participent activement au désenclavement de la plongée. L'intérêt pour l'immersion prend corps avec les sensibilités qui l'animent : le rêve de l'aventure et de la découverte, la quête d'accomplissement personnel et le souci de soi, le désir d'évasion dans la nature et les vacances en plein air.



La progression constante de la plongée sous-marine depuis les années 1950 en fait l'un des sports qui connaît la plus forte expansion.

A l'origine, une inscription martiale et virile

Mais cet imaginaire doit être analysé en rapport aux transformations de la pratique et aux changements dans la composition sociale du recrutement de cette activité. Utilisée comme technique de combat pendant la seconde guerre mondiale, la plongée sous-marine en scaphandre reste imprégnée dans ses débuts par cette origine. La première fédération est marquée par d'anciens officiers de l'armée comme le commandant Cousteau qui vont contribuer à inscrire dans la définition inaugurale de la plongée les idéaux et les valeurs auxquels ils croient. Mais la présence de passionnés issus du monde civil et l'existence de plusieurs modalités de la pratique comme la pêche à la nage vont inaugurer dès l'origine une certaine diversité, tant dans la pratique que dans le recrutement social. Dominées par la bourgeoisie, associations et fédération n'en recrutent pas moins des pratiquants dans les classes populaires.

Les pratiquants s'identifient ainsi à une action fortement ritualisée (préparation minutieuse avant l'immersion, mise à l'eau, exploration, paliers de décompression et retour à la surface) et marquée par une symbolique puissante. Jusqu'au milieu des années soixante, l'éthique martiale et virile de la pratique reste le seul référent pour l'entraînement. La rigueur des préparatifs et des instruments (combinaison noire, détendeur rigide, poids des bouteilles, etc.), les valeurs fortes du danger, de la dureté physique, de la virilité, du sens de l'honneur et de la solidarité, s'incarnent dans la pratique civile de la plongée en scaphandre autonome. La symbolique du saut dans l'inconnu porte le modèle d'une morale héroïque, aventureuse et conquérante. La pratique de la plongée est en ce sens à la fois perçue comme un mode de différenciation sociale et comme une voie rapide de promotion sociale par le prestige attachée à la pratique, les possibilités de travail offertes et les richesses que recèlent la mer pour qui sait se les approprier. François, né en 1938, se souvient de ses débuts de plongeur professionnel en scaphandre :

« Imagine toi que j'adorai ! C'était le maximum de ce qu'on puisse rêver. J'allais plonger avec P., grand plongeur, malgré que mes parents n'étaient pas d'accord. Une fois que tu as goûté à cette vie-là, plus l'argent que tu gagnes (...) C'était l'Amérique à l'époque ! (...) C'était une vie très libre. Quand on faisait de bonnes saisons, on avait de l'argent, les voitures, les filles, les hôtels, les restos... En plus, tu as l'aura du plongeur, celui qui va profond, celui qui fait ce que les autres ne font pas. »

Mise en forme sportive, recomposition technique et recodage symbolique

L'immersion en scaphandre porte à l'origine une vision du monde social qui identifie les plongeurs à une élite, et qui s'enracine dans des attitudes corporelles et mentales qui valorisent l'exaltation des vertus viriles et l'initiation. Les pratiquants des classes populaires constituent un groupe fortement représenté dans la plongée professionnelle à ses débuts (travaux sous-marins, off shore, encadrement dans des clubs, etc.), bien que cette tendance soit moins marquée dans les clubs. La référence martiale et l'existence du risque corporel n'expliquent que partiellement cette affinité. L'image positive de la plongée dans le public, représentée comme une activité rare et héroïque permettant d'échapper à la médiocrité, et la possibilité réelle de promotion sociale qu'elle offre à ceux qui maîtrisent sa technique et qui veulent en faire un métier (prestige et rapport financier de la plongée off shore par exemple) constitue dans les premiers temps une offre susceptible d'intéresser des individus moins pourvus en capital social. Rapportés aux profits matériels et/ou symboliques (distinction morale et sociale) que la pratique est censée procurer, les risques corporels et les contraintes de l'activité ont un coût acceptable. D'autant que les modes de sociabilité mis en œuvre dans de nombreux clubs se rapportent au même esprit martial : prouesses virilisantes, esprit de corps, solidarité, fraternité et exclusion des femmes, etc.

Mais cette logique ne résiste pas à la mise en forme sportive de la plongée en scaphandre, déjà bien avancée dans les autres modalités de la pratique. Cependant, à la différence d'autres modalités (apnée, chasse sous-marine, tir au fusil, etc.), la plongée en scaphandre autonome n'a pas subi avec autant de force la sportivisation de l'activité, parce qu'il n'existe pas de compétition officielle sous cette forme. La rationalisation sportive, basée historiquement sur le modèle égalitaire de la tradition anglo-saxonne⁴, engage de profondes transformations dans la manière jusque-là légitime de pratiquer la plongée. En rupture avec les conceptions viriles et la valorisation du risque corporel, une imposition progressive de nouvelles exigences d'apprentissage, de sécurité et d'évaluation des

NIVEAUX DE PRATIQUE DES PLONGEURS ET EQUIVALENCES

(Source : Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins, 1999)

Niveau de prérogatives des plongeurs	BREVETS			ATTESTATION DE NIVEAU	
	FFESSM Fédération française d'études et de sports sous-marins	CMAS Confédération mondiale des activités subaquatiques	FSGT Fédération sportive et gymnique du travail	ANMP Association nationale des moniteurs de plongée	SNMP Syndicat national des moniteurs de plongée
Niveau 1 P1	Plongeur N1	Plongeur 1 étoile	Plongeur N1	Plongeur	Plongeur
Niveau 2 P2	Plongeur N2	Plongeur 2 étoiles	Plongeur N2	Equipier	Plongeur confirmé
Niveau 3 P3	Plongeur N3	Plongeur 3 étoiles	Plongeur N3	Autonome	Plongeur autonome
Niveau 4 P4	Plongeur N4 capacitair	Plongeur 3 étoiles	Guide de palanquée	Guide de palanquée	Guide de palanquée
Niveau 5 P5	Qualification de directeur de plongée		Qualification de directeur de plongée		Directeur de plongée

CONDITIONS DE PRATIQUE DE LA PLONGÉE EN MILIEU NATUREL « EN EXPLORATION »			
Espaces d'évolution	Niveaux de prérogatives des plongeurs	Compétence minimum du guide de palanquée	Effectif maximum du guide de la palanquée guide non compris
Espace proche 0 - 6 mètres	Débutant	P4	4+1 P4 éventuellement
Espace médian 6 - 20 mètres	Débutant en fin de formation	P4	4+1 P4 éventuellement
	Niveau P1	P4	4+1 P4 éventuellement
	Niveau P1	En surface : E3 + P4 Quand autonomie dans la zone des 10 mètres	5 équipes
	Niveau P2	Autonomie	3
Espace lointain 20 - 40 mètres	Niveau P2	P4	4
Au-delà des 40 mètres et dans la limite des 60 mètres	Niveau P3, P4 et P5	Autonomie	3

E1, E2, E3, E4 = Niveaux d'encadrement
P1, P2, P3, P4, P5 = Niveaux de pratique

Les conditions de la pratique de la plongée en milieu naturel « en exploration » sont différentes de celle pratiquée « en enseignement ». On voit ici que l'usage de la plongée sous-marine est soumise à de strictes contraintes de sécurité, qui sont fonction des prérogatives attachées aux compétences mesurées par les brevets. On remarquera également qu'il n'est nullement envisagé d'immersion solitaire ; pourtant théoriquement possible pour les plus qualifiés des plongeurs, elle reste rare dans la pratique. Si les profondeurs sont strictement codifiées selon les niveaux de plongée, dans des conditions favorables d'immersion, il est reconnu que les espaces médian (6-20 mètres) et lointain (20-40 mètres) peuvent être étendus de 5 mètres supplémentaires. De même, si la plongée sportive est limitée à 60 mètres, il est toléré un dépassement accidentel de 5 mètres (Source : Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins, 1999).

compétences sportives s'est opérée en même temps que l'activité s'ouvrait plus largement à d'autres catégories de pratiquants. Les évolutions permanentes favorisant une progression en sécurité, fractionnée en brevets, permettent que se répande à la fois un nouvel usage de la plongée autonome et un recodage symbolique de l'activité. Si l'impératif de ne jamais plonger seul est si constamment répété lors de l'apprentissage et dans les clubs, c'est bien dans le but de rendre les plongeurs plus sûrs dans la poursuite d'un but qui ne l'est pas. De ce point de vue, la sécurité conditionne aujourd'hui toute la pratique de la plongée : les comportements, les attitudes et les valeurs. Plus que des prises de risque, il conviendrait plutôt de parler ici de prises de sécurité⁵.

A travers les recompositions techniques et institutionnelles, la fédération cherche à instaurer une discipline et un esprit nouveaux. Alors que la prise de risque était une composante de l'identité du plongeur, les améliorations techniques, les instruments de sécurité, les transformations des règlements, l'apprentissage prolongé et le discours sécuritaire contribuent à changer radicalement le visage de la plongée. Au point qu'aujourd'hui, il existe une plongée enfant qui n'en est certes qu'à ces débuts, mais dont l'existence laisse percevoir le chemin parcouru. La sportivisation globale de l'activité, la scolarisation des apprentissages et le renforcement des directives centrales sur les normes locales des clubs ouvrent la voie à une nouvelle diversification des pratiques. En outre, l'influence de fédérations étrangères concurrentes, comme l'organisation américaine Padi privilégiant le plaisir de l'exploration à la performance, transforme peu à peu l'usage de l'immersion autonome. La généralisation de la bouée (gilet stabilisateur, fenzy⁶, etc.) dès les premiers niveaux d'apprentissage est révélateur de ce mouvement de recodage symbolique qui privilégie l'aisance, le confort, l'émotion et la sécurité au détriment du risque, de la performance et de la difficulté. Ces changements sont propres non seulement à transformer les représentations et les usages dominants, mais ils rendent également possible une diversification sociale plus importante du recrutement.

Recrutement social et sociabilité

La diffusion de ces transformations va favoriser l'accès à la plongée autonome d'individus que la pratique "traditionnelle" n'avait pas attiré jusque-là. Peu disposés par leurs caractéristiques sociales, culturelles, d'âge et de sexe à se soumettre à des ascèses physiques, un public cultivé (pourtant déjà largement présent), des jeunes et des femmes en plus grand

nombre vont progressivement s'approprier la plongée sous-marine. Bénéficiant du prestige attaché aux sports californiens, cette pratique plus hédoniste renforce la symbolisation insistant sur l'attention portée au corps, sur les sensations, l'émotion et le plaisir, en écartant les contraintes contenues dans la forme sportive et ascétique de la pratique. Cette redéfinition partielle de l'immersion s'effectue dorénavant en référence aux valeurs et aux pratiques pédagogiques. A la rigueur virile et à la performance se substitue une pédagogie quasi scolaire, visant à la fois des connaissances théoriques et pratiques permettant au novice une progression dans un cadre offrant un maximum de sécurité, tout en favorisant l'expérience émotionnelle et le plaisir individuel. Ces techniques d'apprentissage renforcent le processus d'individualisation, en introduisant des complications de plus en plus difficiles pour les individus les moins pourvus en compétences scolaires. On passe ici d'un enseignement essentiellement pratique et d'une pédagogie implicite et peu codifiée à une gestion quasi rationnelle du corps et du temps, médiatisée par une théorie. Ce processus accentue alors la tendance à un recrutement vers les classes sociales moyennes et supérieures.

Partant ici de la comparaison de deux clubs de plongée de taille équivalente (une centaine de licenciés) et aux objectifs similaires, l'un en Maine et Loire et l'autre en Haute Normandie, on constate que la composition sociale des clubs est composée majoritairement de pratiquants appartenant aux classes moyennes et supérieures (50% des effectifs pour le Maine et Loire et 63% pour la Haute Normandie) au détriment des ouvriers, employés, commerçants et artisans (22% des effectifs pour le Maine et Loire et 19% pour la Haute Normandie). On remarquera également la forte représentation des étudiants et des lycéens dans ces clubs, indiquant que si la plongée reste un sport d'adulte, elle est cependant bien investie par les jeunes de 18 à 25 ans.

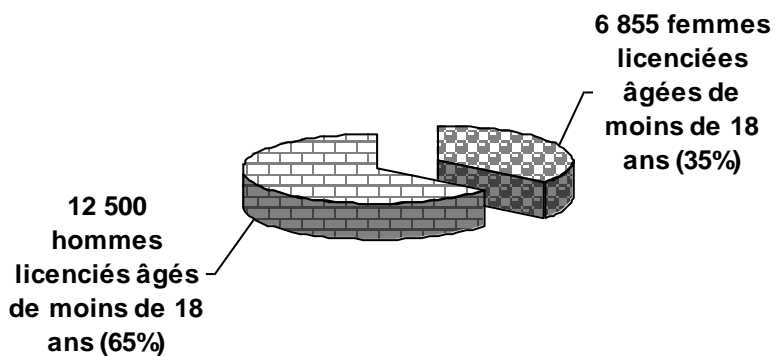
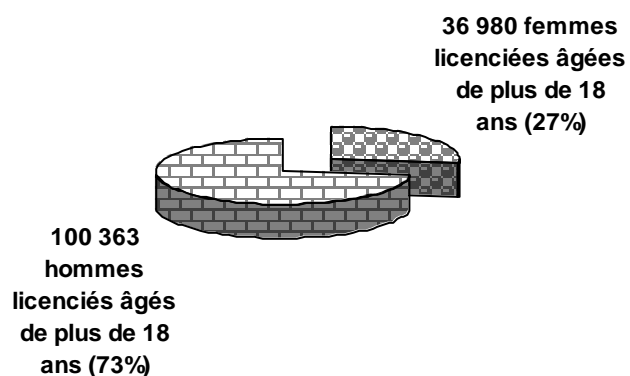
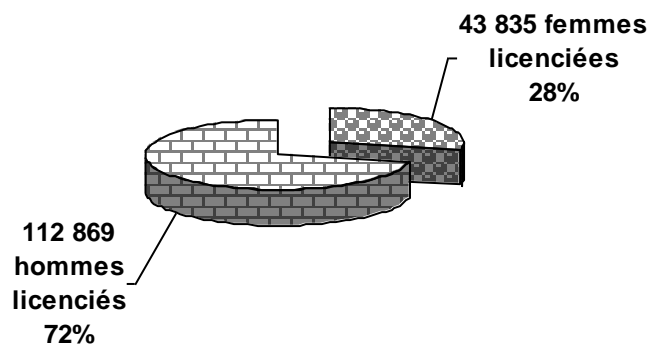
COMPARAISON DU RECRUTEMENT SOCIAL DE DEUX CLUBS DE PLONGEE EN 1998/99		
C S P	Maine et Loire	Haute Normandie
Cadres sup., prof. libérales et artist., ingénieurs	21%	23%
Prof. Intermédiaires, enseignants, techniciens	29%	40%
Commerçants, artisans, agriculteurs	10%	8%
Ouvriers, employés	12%	11%

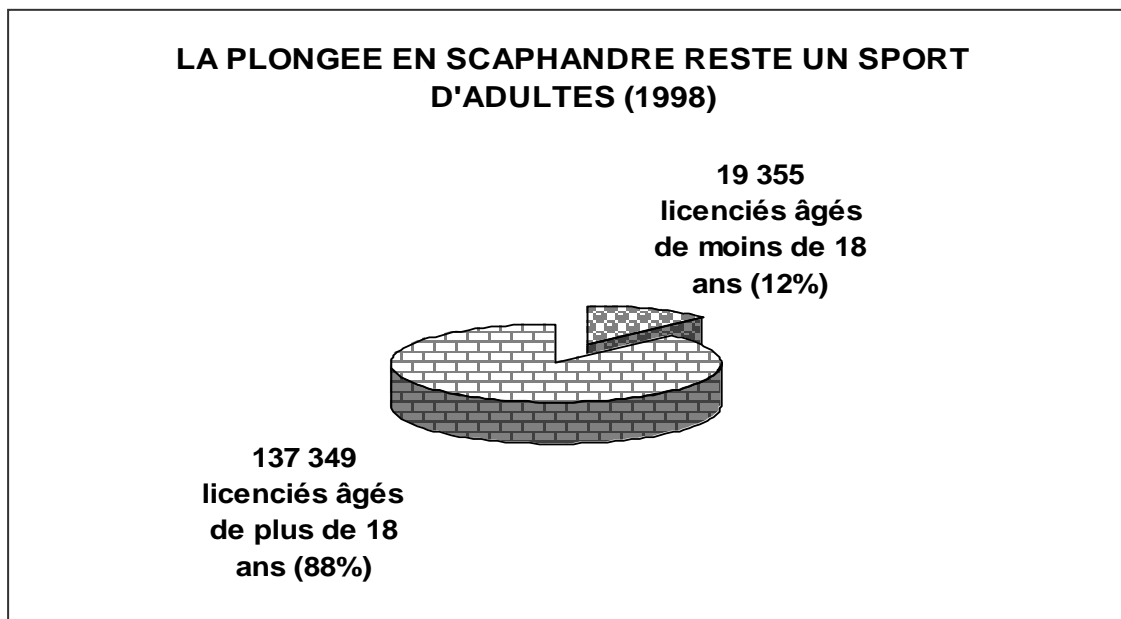
Etudiants, lycéens	28%	18%
Effectifs	107	91

L'évolution du recrutement est donc liée à la transformation progressive de la pratique et de ses usages. Mais à bien y regarder, les tendances dominantes ne se sont pas effacées. Encore aujourd'hui la plongée en scaphandre est un sport d'adulte. Si la plongée enfant existe, elle reste interdite aux moins de 8 ans, et les jeunes de moins de 18 ans ne représentaient en 1998 que 19 355 licenciés contre 137 349 adultes, soit environ 12 % de pratiquants. De même, longtemps restée une pratique masculine, si la plongée s'est largement ouverte aux femmes, elles ne représentaient en 1998 que 43 835 licenciées contre 112 869 hommes, soit 28 % des pratiquants. C'est dire que l'évolution est lente et que d'autres paramètres sont à prendre en compte qui expliquent les récurrences.

Si la plongée reste essentiellement une affaire d'hommes, c'est peut-être que la plongée est encore une occasion d'exercer des responsabilités, lorsque l'on fait partie de l'équipe d'encadrement d'un club par exemple. Les règles de pratique sont très strictes et il y a toujours un chef de palanquée lorsqu'une immersion regroupe des plongeurs de divers niveaux. Ces responsabilités de chef de palanquées nécessitent des savoir-faire techniques et sociaux : il faut savoir garder son sang froid en cas de difficultés, surveiller que les plongeurs vous suivent tous et diriger l'immersion sans se perdre. Ce commandement dans un milieu sauvage et incertain, présentant des risques, est une occasion privilégiée pour faire état de ses qualités viriles ou pour exprimer sa distinction.

UNE PRATIQUE A DOMINANTE MASCULINE (1998)





La féminisation est plus marquée chez les jeunes plongeurs, elle n'entraîne qu'un faible changement sur la moyenne générale (tous âges confondus la différence est uniquement de 1% avec le nombre d'adultes) parce que la plongée n'est pas seulement un sport à dominante masculine, mais également un sport d'adulte (Source : chiffres concernant l'année 1998, fournis par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins, Marseille).

Mais cela ne va pas sans convivialité et amitié. Le partage d'une palanquée, d'une même immersion et de l'épreuve commune renforce les liens entre les individus. La pratique collective et les regroupements qu'elle nécessite se traduisent par l'abondance des plaisanteries, la consommation de friandises ou d'alcool après la plongée. Elles rehaussent parfois le partage et la convivialité dans un espace où les limites de l'intimité sont franchies : pour s'équiper et se déséquiper de son scaphandre il faut se mettre nu et revêtir un maillot de bain dans des lieux qui ne permettent pas toujours l'intimité nécessaire à ce type d'exercice, les corps sont au contact les uns des autres, on se baigne dans la même eau... Une reconstruction temporaire des liens sociaux s'effectue ; une sorte de « *communitas* »⁷ momentanée à forte charge existentielle et émotionnelle engage les pratiquants assidus d'un même club. Témoignage de cette abolition des hiérarchies ordinaires : les positions sociales extérieures à la pratique ne comptent plus et s'effacent au profit d'une nouvelle différenciation qui repose sur les compétences de chacun en matière de plongée ; on se tutoie sans tenir compte des différences de sexe ou d'âge, on plaisante, on s'attribue des surnoms, etc. Ce côté festif repose sur le partage des mêmes émotions et des mêmes sensations, vécues collectivement dans un milieu hostile et dangereux.

Contrastes techniques, modalités de la pratique et dispositions culturelles

Il ne faudrait pas croire toutefois que cette reconstruction des liens sociaux efface les contrastes et les antagonismes parmi les plongeurs ; ceux-ci au contraire laissent apparaître des variantes dans la pratique : plus sportive pour certains, plus hédoniste pour d'autres. Les "sportifs" regardent avec dédain ceux qui se refusent à descendre en dessous de 30 mètres⁸ ; ils valorisent la performance, la condition physique, le dépassement de soi et l'exploration à grandes profondeurs. Les "hédonistes" cherchent la convivialité, la pratique sans risque, les paysages sous-marins somptueux, la connaissance de la faune et de la flore. Les pratiquants sont en outre hiérarchisés suivant leur niveau d'apprentissage, sanctionnés par des brevets qui leur autorisent officiellement des profondeurs plus importantes⁹. La maîtrise technique est donc un facteur de différenciation et de hiérarchisation. Le goût ou le refus des équipements sophistiqués permettent également d'opposer deux styles de plongeur. Certains aiment s'immerger avec de nombreux instruments à leur disposition, qu'ils rachètent régulièrement pour en afficher les derniers modèles ; ils auront un ordinateur, mais aussi une montre et un profondimètre, une boussole, un manomètre, une lampe, un gilet stabilisateur, deux détendeurs¹⁰, etc. D'autres, en ayant à leur disposition les instruments nécessaires à leur sécurité, préfèrent plonger léger pour éviter d'être gêné par les instruments durant leur exploration.

Les usages du corps qu'impliquent la mise en œuvre (apparemment) technique de la plongée sous-marine sont des produits culturels façonnés par les pratiquants, qui engagent de manière incorporée les propriétés de leur groupe d'appartenance dans une relation construite aux autres pratiques et aux autres groupes de pleine nature. Bien que représentant un champ homogène de pratiques, la nature produit de la différenciation. La plongée elle-même est un enjeu de lutte entre différents types de pratiquants : sportifs, hédonistes, apnéistes, etc. Ainsi, par exemple, la plongée américaine Padi s'oppose aux modalités traditionnelles en valorisant l'aspect écologique, non-compétitif, "libre", individualisable. Elle propose ainsi une alternative à la pratique plus traditionnelle en construisant des modes de regroupements inédits, générant des types de sociabilités particulières, que l'on doit appréhender en relation avec le renouvellement des conceptions "techniques" des pratiques. C'est dire qu'on peut rendre compte à la fois de particularités techniques et de dispositions culturelles : des rapports aux corps et à l'environnement naturel différenciés renvoient à un rapport au monde

et à des règles de jeu social des différentes catégories de pratiquants. La valeur distinctive d'une modalité de la pratique s'établit en rapport avec les autres modalités adjacentes, par un système de recodage symbolique et technique. En définissant une bonne manière de pratiquer la plongée, les différents groupes cherchent à imposer leur conception de la pratique, en provoquant par là même des conflits. Les luttes symboliques à l'intérieur d'une même pratique s'appuient sur un système d'oppositions (plongée loisir/compétition, plaisir/douleur, sécurité/risque, hédonisme/sport) qui relèvent du fonctionnement plus général des processus sociaux de disqualification d'une modalité concurrente, proche sur le plan moteur.

On peut noter aussi une interdépendance des conceptions techniques avec les positions sociales des plongeurs et les positions occupées dans le club. La plongée apparaît ainsi comme un espace de pratiques et de sociabilités fort diversifiées. Les membres de chaque club ou de sous-groupes à l'intérieur d'un même club partagent alors un usage particulier de la plongée (récréatif, compétitif, hédoniste, relationnel, etc.) qui traduit divers types de sociabilité, objectivables dans l'entrecroisement des différents réseaux de partenaires avec lesquels on va plonger. En conséquence, les qualités sous-marines attribuées à tel ou tel plongeur, en dehors même de son niveau de plongée mesuré par les brevets, sont à ce niveau socialement signifiantes dans le cadre du club et du milieu d'interconnaissance.

La plongée fait ainsi émerger une relation spécifique du social et de l'individuel. On pratique pour soi, pour éprouver des émotions et des sensations, mais en même temps l'expérience se réalise collectivement (au moins à deux, pour raison de sécurité). On comprend que la plongée est un sport individuel dont l'apprentissage est pourtant essentiellement collectif, parce qu'il suppose la présence du groupe et la croyance à la médiation de ce groupe pour effectuer l'immersion en sécurité (processus circulaire). Ainsi, « l'ouvrage de la raison pratique collective et individuelle » (Mauss, 1991, p. 338) fonde les dispositions et les techniques du corps des différents plongeurs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOUET, M. (1998), *Questions de sportologie*, Paris, L'Harmattan.

CORBIN, A. (1995), *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Aubier.

DUMAZEDIER, J. (1962), *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Le Seuil.

LE TARGAT, H. R. (1992), Une invention française dans le domaine sportif : la plongée, *Jeux et sports dans l'histoire*, Actes du 116^e congrès national des sociétés savantes, Chambéry 1991, Paris, Ed. Du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.

LOIRAND, G. (1989), De la chute au vol. Genèse et transformations du parachutisme sportif, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 79, septembre.

MAUSS, M. (1991), *Sociologie et anthropologie* (1950), Paris, Quadrige/PUF.

MOUTON, P. (1989). Les héritiers de Neptune, Grenoble, Ed. Glénat.

ROBINET, C. et GUILLOU, L. (1999). La plongée autonome. Le temps des pionniers, Paris, Ed. Marines.

TURNER, V. (1990), *Phénomène rituel. Structure et contre-structure*, Paris, PUF.

TERRAY, T. (1994), *Naissance et développement de la natation sportive*, Paris, L'Harmattan.

¹ Source : Chiffres fournis par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins, Marseille, 1999. Ces chiffres, sans traduire complètement la réalité de la pratique, ne s'en éloignent pas trop parce que la plongée sous-marine est très encadrée par les clubs affiliés à la Fédération et qu'ils incitent leurs membres à prendre une licence. Toutefois, il conviendrait d'augmenter ces chiffres du nombre des plongeurs qui pratiquent hors cadre institutionnel, c'est-à-dire ceux qui disposent des moyens matériels pour la pratique autonome (bateau et équipement de plongée) et ceux qui achètent leurs plongées à des structures commerciales sur leur lieu de villégiature en France ou à l'étranger. Il est à noter que le nombre de ces pratiquants, bien qu'il soit difficile d'en avoir une mesure exacte, tend à augmenter ces dernières années. On peut l'évaluer grossièrement entre 5 et 10 % du nombre des licenciés.

² Cette amélioration est en apparence minime, mais décisive : l'introduction du détendeur où s'accomplissent l'inspiration et l'expiration de l'air par le plongeur. Cela permet alors de descendre normalement à une profondeur d'une quarantaine de mètres, exceptionnellement à 60 mètres, pour de très brèves durées, en utilisant l'air comprimé.

³ La guerre finie, la pêche à la nage devient l'objet de compétitions sportives. Dès août 1946, une première compétition est organisée avec l'aide du journal *L'Equipe* et de la ville de Cannes.

⁴ On se réfère ici à l'histoire et au mouvement général du sport, et non à la plongée sous-marine uniquement.

⁵ Michel Bouet insiste sur le fait qu'en vol à voile par exemple « la sécurité conditionne beaucoup plus la performance qu'elle ne la restreint » (1998, p. 203) et que la prise de sécurité est donc une modalité fondamentale. Cette pratique des plongeurs de club diffère considérablement d'autres pratiques comme celle des corailleurs ou de certains plongeurs professionnels, où nous sommes alors à l'inverse plutôt du côté de la prise de risque. On se trouve ainsi sur un continuum (de la relation entre risque et sécurité) où d'un côté le risque résulterait d'une réduction excessive de la sécurité (plongeurs de club) et de l'autre où la sécurité consisterait à limiter le risque (plongeurs professionnels, corailleurs), bien que même à cet endroit ces derniers eux-mêmes ne valorisent pas directement le risque.

⁶ Il s'agit d'une bouée qui se passe autour du cou et qui se porte sur le torse. Elle permet d'ajuster finement la flottabilité. C'est un outil indispensable, tant pour le confort de plongée que pour la sécurité. C'est une des premières bouées à avoir été commercialisées.

⁷ Selon V. Turner (1990), la *communitas* se caractérise par la mise hors statut de ses membres, classés en position liminaire, c'est-à-dire dans les interstices de la société et de ses normes.

⁸ Préconisation que l'on trouve dans l'organisation commerciale américaine Padi.

⁹ Se reporter aux tableaux précédents : « Niveaux de pratique des plongeurs » et « conditions de pratique de la plongée en milieu naturel ».

¹⁰ Le double détenteur est toutefois obligatoire pour les encadrants (chef de palanquée) et pour ceux qui plongent en autonome.